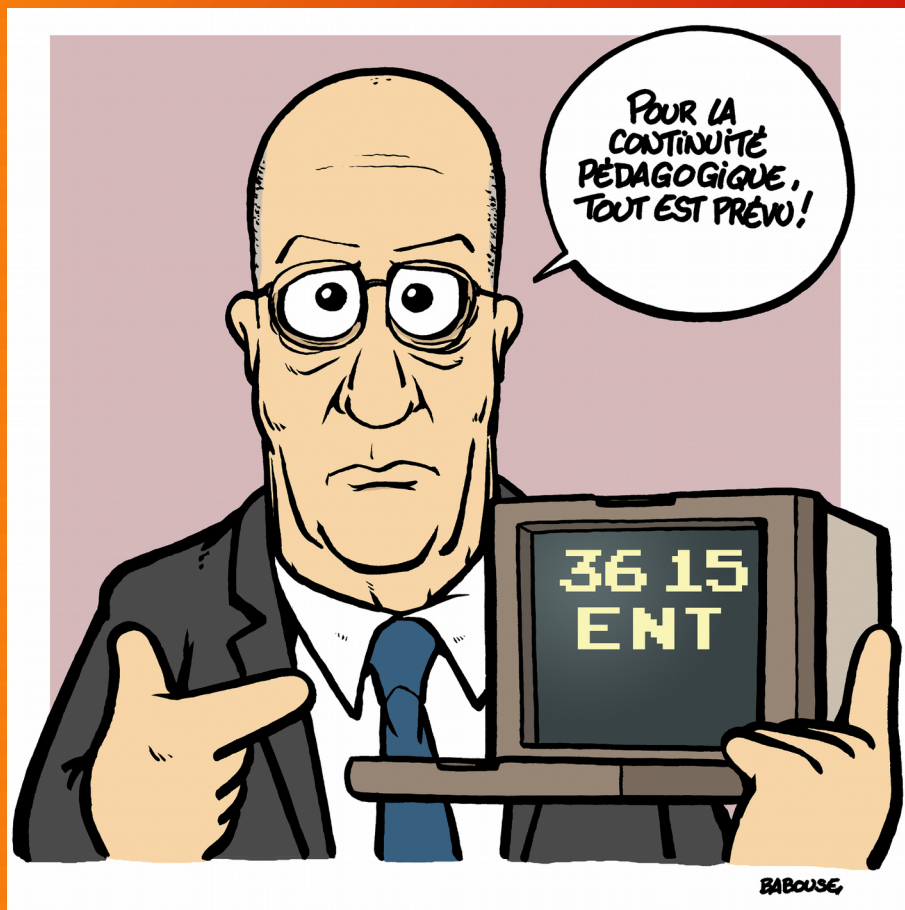


SNES Créteil

L'hebdo

n° 2 – Vendredi 10 avril 2020



1

Édito
La continuité syndicale

2

Les vacances
de Monsieur Blanquer

3

Contrôle continu,
ancien bac et nouveau bac :
attention à la suite

4

Les « États généraux
du numérique »
de J.M Blanquer

5

En confinement,
tout continue
presque comme avant.

6

Le confinement
en EHPAD

La continuité syndicale

1 Les vacances de printemps ont commencé pour notre académie et nous sommes tou-te-s confiné-e-s ou dans les établissements pour encadrer les enfants des personnels soignants. Suite à nos nombreux mails et coups de téléphone sollicitant une modification du calendrier des mutations, le rectorat repousse enfin le renvoi des confirmations de demande de mutation au 14 avril et le choix des préférences TZR dans un second temps. Depuis plusieurs semaines, les militant-es du SNES-FSU Créteil répondent à de très nombreux courriels et rendez-vous téléphoniques pour soutenir et aider les collègues. Le silence du Recteur de Créteil et son obstination à garder un calendrier fixé en septembre, alors que les services des DPE sont en télétravail, débordés par les 5000 candidat-es à mutation est déplorable.

Cette situation stressante aurait pu être évitée si l'administration avait accepté de prolonger, dès le départ, cette phase de confirmation des demandes de mutation.

Pendant les vacances, merci de privilégier les questions par mail au s3cre@snes.edu en indiquant vos coordonnées et votre discipline. Dans ce contexte exceptionnel de confinement, les militant-es continueront à répondre depuis chez elles et eux à vos questions. Vous pouvez aussi consulter les rubriques de notre site et l'article:

<https://creteil.snes.edu/Confirmations-de-demande-de-mutation-preferences-TZR.html>

Pour rappel , notre site internet :

<https://creteil.snes.edu/> ou le fil twitter SNES/FSU CRETEIL [@SnesFsuCreteil](https://twitter.com/SnesFsuCreteil)

La gravité de la situation a conduit le ministre à modifier et /ou reporter tous les examens, concours des élèves et des étudiant-e-s de fin d'année mais de nombreuses questions restent posées, aussi bien concernant l'ouverture des établissements avant l'été ou en septembre 2020 que des concours d'entrée dans l'Éducation Nationale, des RDV de carrière ou du calendrier de gestion des personnels.

Chaque semaine, J.M. Blanquer fait une nouvelle annonce ou une nouvelle annonce modifiant la précédente annonce. Le confinement et les injonctions à poursuivre une « continuité pédagogique » pendant les vacances, coûte que coûte, démontrent le décalage de J.M. Blanquer de la réalité des élèves et des personnels de l'Éducation Nationale.

Les vidéos et les mails successifs de J.M. Blanquer ne pourront faire oublier que rien n'était prêt, ni les dispositifs, ni les procédures, ni les millions de connexions. L'annonce - en pleine crise sanitaire - des États généraux du Numérique, en septembre - octobre prochains, montre que pour J.M. Blanquer, l'École est un laboratoire, dont les portes se sont ouvertes pour toutes les officines de l'EdTech ! Un véritable « *bac à sable grandeur nature* » d'expériences pédagogiques numériques s'est réjoui un responsable (*Le Monde* , 7 avril). Il faudra insister et répéter à J.M. Blanquer que l'Éducation Nationale doit d'abord développer des relations humaines, dans des conditions matérielles qui permettent un apprentissage ambitieux pour tou-te-s les élèves.

Vous pouvez nous adresser avis, remarques, textes , appels... dans une rubrique « vous avez la parole », nous le publierons. La seule limite que nous nous donnons est le nombre de signes : pas plus de 1500 caractères + espaces, pour donner à chacun.e la possibilité de s'exprimer.

Nous vous espérons en bonne santé, vous et les vôtres.

Bonne lecture !

■ **Émilie CLAIR, Martine CLODORE, Mathieu LOGOTHETIS**

Les vacances de Monsieur Blanquer

2 Depuis le 16 mars dernier, dans le cadre de la mise en place de la « *continuité pédagogique* », les enseignant.e.s, les élèves, les familles ont été mis.e.s sous pression sous les formes les plus diverses et sans réelle sécurisation juridique de leurs pratiques (cf. [notre analyse](#)). À la veille des congés de printemps, Jean-Michel Blanquer, jamais avare de concepts creux, vient de lancer, sans aucune concertation avec les personnels, un nouveau produit *marketing*, les « **vacances apprenantes** », sous la forme de « *cours particuliers pendant les vacances, à distance et gratuits, seuls ou en petits groupes* ».

Loin de nous l'idée d'interdire aux enseignant-e-s qui le souhaitent de maintenir un lien avec leurs élèves. En revanche, il est inadmissible de découvrir, par médias interposés, un ministre de l'éducation nationale qui invite les enseignant.e.s à continuer de « *donner des devoirs* » pendant les vacances. **Les personnels, comme les élèves et leurs familles, ont non seulement droit à des vacances, mais ils/elles en ont besoin !**

Force est de constater qu'en raison des inégalités sociales particulièrement prégnantes dans notre académie, la mise en place de ladite « *continuité pédagogique* » est impossible pour bon nombre d'élèves. Pour beaucoup, il n'y a pas de connexion *Internet* à la maison ni d'espace de travail approprié, et les outils proposés fonctionnent souvent mal. **Il est donc absurde de penser que les difficultés créées par l'enseignement à distance seront résolues par davantage d'enseignement à distance.** Il est tout aussi absurde de penser que 6 heures de soutien à distance pendant la deuxième semaine des vacances pourront permettre de raccrocher les 5 à 8 % d'élèves (un chiffre fabriqué de toutes pièces, largement sous-estimé) « *perdus de vue* » (*sic*). Une nouvelle fois, Jean-Michel Blanquer ment aux élèves, aux familles et aux personnels.

Faisant fi des risques sanitaires et psychosociaux qu'encourent les personnels, les élèves et leurs familles pendant cette période inédite de confinement, chaque intervention du ministre se traduit par de nouvelles annonces qui sont autant d'injonctions à travailler toujours plus sans la moindre prise de recul sur cette « *continuité pédagogique* » dont tou-te-s les enseignant-e-s savent qu'elle peut être redoutable pour un très grand nombre d'élèves parce qu'elle ne compense pas les interactions en classe, seules à même de remédier aux difficultés des élèves afin d'assurer la réussite de tou-te-s.

À force de solliciter chaque jour davantage des personnels qu'il juge corvéables à merci, sans autre contrepartie qu'une reconnaissance immatérielle pour bons et loyaux services, le ministre poursuit son travail de sape du service public d'éducation et la transformation de nos métiers. En conséquence, nous appelons donc nos collègues à prendre soin d'elles.eux, à ne pas se porter volontaires pour participer à ce nouveau dispositif et à profiter de « *vacances reposantes* ».

■ **Grégory THUIZAT**



Contrôle continu, ancien bac et nouveau bac : attention à la suite !

3 Vendredi 3 avril, suite à la conférence de presse de JM Blanquer, une phrase tourne en boucle dans les médias « le ministre a tranché, il n'y aura pas d'épreuves du bac cette année ». C'est donc le contrôle continu qui s'appliquera pour les bacheliers de 2020. Certes, les circonstances sont exceptionnelles, mais dans un contexte de réforme des lycées et du bac qui introduit 40 % de contrôle continu, cela ne peut pas être anodin. Tout d'abord pour la session 2020, plusieurs interrogations apparaissent rapidement : le contrôle continu s'appuiera-t-il sur deux trimestres ou bien sur trois ? Est-il acceptable que les règles du jeu changent ainsi en fin de parcours, sachant que les élèves n'ont pas préparé leurs contrôles ni été évalués dans ce sens ? Habituellement, n'existe-t-il pas un décalage important entre les notes obtenues durant l'année et celles obtenues au bac ? Comment garantir l'égalité entre les jurys alors que le lycée d'origine devra être pris en compte dans l'harmonisation ? La session 2021 soulève également des interrogations : pourquoi maintenir des oraux de Français sans savoir s'ils pourront se dérouler dans des conditions sanitaires satisfaisantes pour les élèves et les personnels ? Cette crise sanitaire ne sert-elle pas à renforcer le contrôle continu, tant réclamé par les personnels de direction, dans le nouveau bac ? Pourquoi en revanche refuser d'utiliser le contrôle continu pour les élèves qui n'ont pas passé les E3C1 en janvier et février ? La FAQ du ministère précise que ces derniers devront repasser les épreuves dès que possible car cela constituerait une rupture d'égalité. Ces épreuves ne constituaient-elles pas déjà en elles-mêmes une rupture d'égalité ? Il faudra donc que nous restions vigilant-e-s, le contrôle continu total ou fortement renforcé doit rester exceptionnel et ne doit pas être un instrument au service de la promotion d'une réforme refusée par une majorité des enseignant-e-s. Nous continuons à réclamer le retour à des épreuves nationales et terminales et nous continuerons encore plus, le jour d'après.

■ **Caroline QUINIOU**

Le 5 avril, Jean-Michel Blanquer a annoncé des "États généraux du numérique éducatif" pour la rentrée de septembre

4 Je vais organiser des États généraux du numérique éducatif à la rentrée pour faire le point sur les enseignements positifs qu'on veut tirer de ce qui s'est passé » « en automne 2020 », a déclaré le 5 avril 2020 sur France inter le ministre de l'Éducation nationale.

Jean-Michel Blanquer souligne qu'on "voit aujourd'hui les aspects positifs du numérique" pour l'enseignement à distance mais il ajoute que "En temps normal, le numérique est là pour appuyer le facteur humain mais pas pour le remplacer". Le ministre évoque d'autres impacts de la crise sanitaire liée au COVID-19 : une plus grande personnalisation du suivi des élèves et une nouvelle "place des professeurs dans la société".

Nous pourrions aussi lui conseiller de se fixer comme objectif de préparer : des États Généraux de la revalorisation des salaires et des retraites de la fonction publique, des États Généraux de la réduction des inégalités sociales et scolaires, des États Généraux des conditions de travail dans les établissements, les hôpitaux... tous indispensables pour "tirer les leçons de la catastrophe sociale et scolaire que nous vivons". Il est à craindre que seul le numérique et ses possibilités d'ouvrir les portes des établissements à toutes les officines de l'EdTech ne soit retenu... :

<https://creteil.snes.edu/Continuite-pedagogique-injonctions-ministerielles-et-respect-des-droits-des.html>.

La vigilance est de mise !

■ **Martine CLODORE**

«

Nous pourrions aussi

lui conseiller

de se fixer

comme objectif

de préparer :

des États Généraux

de la revalorisation

des salaires

»

En confinement, tout continue presque comme avant

5 Le stage « Bientôt à la retraite » très apprécié habituellement des collègues de Créteil, qui devait avoir lieu en janvier avait été reporté en avril pour cause de crise sociale et de mobilisation contre la réforme des retraites. Il a dû être annulé pour cause de crise sanitaire, et tout le monde comprendra qu'il nous est impossible de le reprogrammer d'ici fin juin. Nous l'organiserons donc pendant le premier trimestre de l'année scolaire prochaine.

En attendant, les militant-e-s responsables du secteur restent à votre disposition pour vous aider à planifier le moment de votre départ en retraite et à constituer votre dossier. Il est toujours demandé de déposer sa demande de départ au moins 6 mois avant la date envisagée, de faire sa demande en ligne, après avoir vérifié que le relevé de carrière était juste, qu'il ne manquait aucun trimestre et que les données personnelles étaient prises en compte : service militaire, enfants, etc.

Nous répondons le plus rapidement possible à vos questions sur l'adresse dossierderetraite@creteil.snes.edu.

N'oubliez pas de joindre les documents que vous avez en votre possession pour que nous puissions au mieux examiner votre demande

■ **Jean-Bernard SHAKI, Martine STEMPER**

Le confinement en EHPAD

6 Prendre une main, soutenir par le bras, caresser une joue, se pencher amicalement vers un visage anxieux, ces gestes anodins mais si réconfortants en direction des personnes âgées sont désormais interdits. Petit à petit, le confinement s'est mis en place : dès le 10 mars, nous n'avions plus le droit de rendre visite à nos parents.

Ils/elles continuaient cependant leurs activités, grâce à l'ingéniosité des animatrices qui devaient se démultiplier, puisque toutes les interventions venues de l'extérieur (après-midi chant, conférences, lecture, etc.) étaient interrompues. Le 20 mars tout était mis en place (rendez-vous téléphonique, skype, etc.) pour que le lien familles/résident-e-s soit préservé. En atelier, les résident-e-s réalisaient de grands panneaux saluant leurs enfants ou petits-enfants, voire arrière-petits enfants. Un atelier couture réalisait des masques en tissu pour les soignant-e-s, ils pouvaient encore se retrouver à l'espace restaurant pour un moment convivial.

Le 25, et sur recommandation de l'ARS, toute activité en groupe était proscrite ; au restaurant, on espaçait les convives, difficile de communiquer quand on est dur d'oreille. Puis le 26 la mauvaise nouvelle attendue tombait : confinement en chambre pour tout le monde. Jusque-là, bon nombre de résident-e-s se montraient résigné-es et fatalistes : après tout, ils/elles en avaient connu d'autres !

Alors les personnels redoublent d'inventivité : de loin ils filment les résident-e-s dans leur chambre, en train de tricoter ou de ranger leur linge, ils/elles nous font des petits signes de la main, nous interpellent, ça va, ça va bien ! Mais le cœur y est moins. La grande question : combien de temps ? Combien de temps pour ces personnes à qui il reste si peu de temps : ici nous avons 5 centenaires, dont une dame de 106 ans, et 3 autres vont fêter leurs 100 ans dans l'année. La plupart ont plus de 92 ans. La grande angoisse des soignant-e-s est le syndrome de glissement : se laisser aller, ne plus s'accrocher et finalement lâcher prise, ce qui arrive fatalement en temps normal pourrait s'accélérer pour les personnes les plus fragiles qui n'ont plus de contacts qu'avec des personnels emballés dans des sur-blouses, portant gants et masques et qu'ils peinent du coup à reconnaître. Sans compter la hantise de voir le Coronavirus entrer, malgré toutes les précautions prises, dans l'établissement et l'angoisse de rapporter chez soi le virus et de mettre ainsi sa famille en danger.

■ **Martine STEMPER**

*Journal de confinement à l'EHPAD
« la Chocolatière de Noisiel – 77 »*